



CSDÉM

CHAMBRE SYNDICALE DE L'ÉDITION MUSICALE

DOSSIER D'ADHÉSION 2020-2021

Dossier à compléter et à retourner au siège de la CSDÉM :
59 rue du Faubourg Saint-Antoine 75011 Paris
+ copie par mail à csdem@csdem.org
Renseignements : 01.45.35.56.45 – csdem@csdem.org

BULLETIN D'ADHÉSION

Je soussigné(e) (NOM et Prénom) _____

Agissant en qualité de _____

De la société (raison sociale) _____

Éditeur cessionnaire d'œuvres musicales, déclare par la présente que cette société remplit bien les conditions exigées par l'article 5 des statuts de la Chambre Syndicale De l'Édition Musicale*, dont j'ai pris connaissance, et n'appartient pas déjà à un syndicat professionnel ayant le même objet que la CSDem.

**extraits de l'article 5 des [statuts consultables sur www.csdem.org](http://www.csdem.org):*

Article 5- conditions générales d'admission

Pour devenir et rester membre de la Chambre Syndicale, la personne physique ou morale doit remplir les conditions cumulatives suivantes :

- 1) exercer professionnellement en France métropolitaine, dans les DROM, POM, COM et TOM depuis un minimum de 1 (une) année et être inscrit au registre du commerce et des sociétés, sauf dérogation dont le Conseil d'Administration est juge ;
- 2) acquitter régulièrement les impôts afférents à son activité professionnelle, les diverses taxes, cotisations sociales etc... ;
- 3) respecter la législation du travail et toute convention collective applicable aux entreprises d'édition musicale ;
- 4) respecter les lois concernant la propriété littéraire et artistique ;
- 5) se soumettre aux statuts de la Chambre Syndicale ;
- 6) respecter la politique générale de la Chambre Syndicale dans le cadre de l'objet de cette dernière, telle que définie en Assemblée Générale et mise en œuvre par le Conseil d'Administration ;
- 7) respecter les dispositions du Code des Usages et des Bonnes Pratiques de l'édition des Œuvres Musicales (CDUBP) ;
- 8) répondre aux questionnaires statistiques de la Chambre Syndicale ;
- 9) acquitter annuellement ses cotisations syndicales aux échéances requises et fournir, sur simple demande de la Chambre Syndicale, tout justificatif relatif au chiffre d'affaires annuel servant d'assiette de calcul desdites cotisations.

Je demande l'admission de la société _____

S'il y a lieu, autre(s) société(s) incluse(s) dans la déclaration ci-dessus :

BULLETIN D'ADHÉSION

En qualité de membre de la Chambre Syndicale De l'Édition Musicale, la société s'engageant à :

respecter [les statuts](#),

se conformer aux décisions du [Conseil d'administration](#),

répondre aux questionnaires statistiques, notamment l'enquête qui permet de réaliser le [Baromètre](#),

prendre connaissance du [Code des Usages et des Bonnes Pratiques de l'Édition des oeuvres Musicales](#) et à en respecter les principes,

soutenir [BOEM](#) (base de données de paroles de chansons communes à tous les membres de la CSDEM),

informer la CSDEM en cas de changement d'adresse ou d'état et à payer les cotisations.

CACHET DE LA SOCIÉTÉ

FAIT À _____

LE _____

(SIGNATURE)

DOCUMENTS À FOURNIR

EN CAS DE RÉADHÉSION

Unique document à nous renvoyer : Le formulaire de cotisation annuelle accompagné de votre règlement.
Merci de ne faire figurer que les informations ayant changé depuis l'année passée.

EN CAS D'ADHÉSION SEULEMENT :

Le Kbis de votre société

Le CV du responsable de la société ainsi que la présentation de l'activité de la société

La liste des auteurs/compositeurs édités

La confirmation d'admission SACEM si vous l'avez ; un envoi ultérieur à l'adhésion est admis

Le formulaire de cotisation annuelle accompagné de votre règlement

RENSEIGNEMENTS INDISPENSABLES

ADRESSE DU SIÈGE SOCIAL * _____

ADRESSE DE CORRESPONDANCE (SI DIFFÉRENTE) * _____

TÉLÉPHONE * _____

EMAIL DU RESPONSABLE _____

EMAIL DES COLLABORATEURS POUR LA LISTE DE DIFFUSION _____

N° SIREN _____

DATE DE CRÉATION DE LA SOCIÉTÉ _____

MA SOCIÉTÉ A NEUF ANS OU MOINS, JE POURRAI POSTULER AU DISPOSITIF FRENCH VIP À PARTIR DE LA DEUXIÈME ANNÉE D'ADHÉSION À LA CSDEM.

ADRESSE SITE WEB * _____

PAGE FACEBOOK/ TWITTER _____

* ces informations seront publiées sur www.csdem.org, rubrique "[Les Adhérents](#)", sauf mention contraire et numéro de portable.

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans le fichier des membres de la Chambre Syndicale de l'Edition Musicale (CSDEM) aux seules fins de la gestion de votre adhésion par la CSDEM : convocation aux assemblées, appel à cotisation, envoi d'informations sur les activités de la CSDEM, les services proposés et rendus à ses membres, publication sur son site Web de la liste de ses membres. Ces données sont conservées pendant toute la durée de votre adhésion à la CSDEM.

Conformément à la **réglementation en vigueur sur la protection des données à caractère personnel**, vous bénéficiez – ainsi que vos futurs ayants droit - d'un droit à l'information, d'accès, de rectification, de limitation, de portabilité et d'effacement que vous pouvez exercer en vous adressant à : CSDEM – 59 rue du Faubourg Saint- Antoine – 75011 PARIS ou csdem@csdem.org

COTISATION ANNUELLE EXERCICE 2020-2021

DU 1ER AVRIL 2020 AU 31 MARS 2021

Je soussigné(e), certifie sur l'honneur que le chiffre d'affaires annuel* de la société (dernier exercice social) s'inscrit dans la fourchette cochée ci-dessous.

TRANCHES (en K €)	COTISATIONS **	CASE À COCHER
0 à 50	350 €	
50 à 150	700 €	
150 à 380	1 400 €	
380 à 760	1 800 €	
760 à 1150	2 200 €	
1 150 à 1 500	2 900 €	
1 500 à 2 250	4 000 €	
2 250 à 3 000	5 000 €	
3 000 à 4 600	6 000 €	
4 600 à 6 100	7 100 €	
6 100 à 7 600	7 800 €	
7 600 à 10 600	10 500 €	
10 600 à 13 600	13 200 €	
13 600 à 18 250	16 000 €	
18 250 à 22 500	21 500 €	
+ de 22 500	0,095 %	

Je soussigné(e) (NOM et Prénom) _____

Agissant en qualité de _____

De la société (raison sociale) _____

S'il y a lieu, autre(s) société(s) incluse(s) dans la déclaration ci-dessus :

Certifie sur l'honneur l'exactitude de la présente déclaration.

CACHET DE LA SOCIÉTÉ

FAIT À _____

LE _____

(SIGNATURE)

* le chiffre d'affaire annuel s'entend : total brut H.T des feuillets SACEM / SDRM n°1 / 2 / 3, y inclus ceux des sociétés dont le déclarant possède, directement ou indirectement, au moins 50% des parts sociales

** les sociétés de moins de 5 ans d'existence ayant un chiffre d'affaire annuel inférieur à 50K€ et dont c'est la première adhésion bénéficieront d'un rabais de 50% sur la deuxième année d'adhésion si elles adhèrent directement deux ans d'affilée, soit une cotisation de 525 € pour deux ans (350+175€).

**NOTICE D'INFORMATION RELATIVE
AU TRAITEMENT DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL**

La Chambre syndicale de l'édition musicale (CSDEM) procède, dans le cadre de ses relations avec ses membres, à des traitements de données à caractère personnel vous concernant. Ces traitements sont tant manuels qu'informatiques.

Responsable du traitement	Chambre syndicale de l'édition musicale (CSDEM)
Adresse du siège social	59 rue du Faubourg Saint-Antoine 75011, Paris
Email	csdem@csdem.org
Numéro de téléphone	0145355645

1. Données traitées

Dans le cadre de l'adhésion et pendant sa durée, la CSDEM traite des données à caractère personnel vous concernant.

Les données suivantes sont traitées :

- Nom, prénom
- Email
- Numéro de téléphone
- Fonction dans l'entreprise
- Lieu de travail
- CV.

2. Finalités du traitement

Les finalités du traitement sont :

- Convocations aux Assemblées générales
- Communications par voie électronique sur les activités de la CSDEM
- Envoi de newsletters
- Publication de la liste des membres et de leur représentant sur le site web de la CSDEM
- Gestion des codes d'accès à l'espace sécurisé du site de la CSDEM
- Comptabilité.

3. Base juridique du traitement

Le traitement se fonde sur l'exécution du contrat d'adhésion.

4. Durée de conservation

Les données à caractère personnel que vous avez communiquées depuis votre adhésion ou collectées depuis par la CSDEM sont conservées aussi longtemps que nécessaire à votre adhésion, au délai de recouvrement des cotisations, ainsi qu'à l'accomplissement par la CSDEM de ses obligations légales, réglementaires et contractuelles.

Au terme de votre adhésion, les données traitées feront l'objet d'un archivage papier durant 10 ans.

5. Mesures de sécurité

MEMBRES PERSONNES PHYSIQUES ET DES PERSONNES PHYSIQUES REPRESENTANTES DES MEMBRES



Pendant toute la durée de conservation des données à caractère personnel, la CSDEM met en œuvre tous les moyens aptes à assurer leur confidentialité et leur sécurité de manière à empêcher leur endommagement, effacement ou accès par des tiers non autorisés.

6. Destinataires

Les destinataires des données traitées sont :

- les salariés de la CSDEM
- le Conseil d'Administration
- l'Assemblée générale
- le grand public via le site web de la CSDEM.

7. Vos droits

Conformément à la réglementation en vigueur, vous bénéficiez d'un :

- droit d'opposition au traitement
- droit d'accès aux données
- droit de rectification des données
- droit à l'effacement des données
- droit à la limitation du traitement
- droit à la portabilité des données.

Vous disposez également du droit d'être informé :

- des mesures prises par la CSDEM suite à l'exercice des droits précités : droit d'être informé dans le délai d'un mois des mesures prises,
- des actes de rectifications, effacements ou de limitations auxquels la CSDEM a procédé,
- dans les meilleurs délais, de toute violation de la confidentialité des données susceptible d'engendrer un risque élevé pour vos droits et libertés.

Ces droits peuvent être exercés en vous adressant à la CSDEM :

- à l'adresse de mail suivante : csdem@csdem.org
- ou par courrier : CSDEM, 59 rue du Faubourg Saint-Antoine Paris
- ou par téléphone au : 0145355645

En l'absence de suites données par la CSDEM à vos demandes, vous pouvez formuler une réclamation auprès de la CNIL :

- depuis le site www.cnil.fr
- ou par courrier à l'adresse suivante : CNIL - 3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07.

Pris connaissance le __/__/__

Nom, prénom,
signature



CHAMBRE SYNDICALE DE L'ÉDITION MUSICALE

L'ÉDITION MUSICALE EST UN MÉTIER EXIGEANT

LA MUSIQUE EST CONFRONTÉE SANS CESSER
À DE NOUVEAUX DÉFIS.

C'EST POURQUOI LA CHAMBRE SYNDICALE
DE L'ÉDITION MUSICALE RASSEMBLE ET AGIT
POUR TOUTE LA PROFESSION.

RETROUVEZ-NOUS SUR



WWW.CSDEM.ORG

POUR PLUS D'INFORMATIONS, CONTACTEZ-NOUS

59 RUE DU FAUBOURG SAINT-ANTOINE – 75011 PARIS
01 45 35 56 45
CSDEM@CSDEM.ORG

LA CHAMBRE SYNDICALE DE L'ÉDITION MUSICALE

La **Chambre Syndicale De l'Édition Musicale** (CSDEM) est une organisation professionnelle au service des éditeurs de variété. **Représentative auprès du Ministère du Travail**, c'est à ce titre qu'elle a participé aux négociations menant en octobre 2017 à la **signature du Code des Usages et des Bonnes Pratiques de l'Édition des Œuvres Musicales**.

Structurée en commissions (administrative, affaires sociales, formation, juridique, études, graphique, communication, PCM), elle offre à ses membres des outils et des conseils pratiques tels **BOEM**, base de données de paroles ou **French VIP**, dispositif de soutien destiné aux jeunes éditeurs. Elle organise des **formations couvrant l'ensemble de la filière musicale**, fournit des **fiches pratiques** et des modèles de **contrats** réactualisés en permanence. Elle publie le « **Baromètre de l'édition musicale** », indicateur économique sans précédent sur l'activité en France. Enfin, elle organise chaque année les **Prix de la Création Musicale** pour mettre en avant le travail des éditeurs et des créateurs qu'ils accompagnent.

BOEM: BASE D'OEUVRES DE L'ÉDITION MUSICALE

BOEM est la base de données de paroles de chansons commune à tous les membres de la CSDM.

Par l'intermédiaire de la SEAM qui en commercialise des licences auprès de tiers tels que Paroles.net ou LyricFind, BOEM assure une importante offre légale de mise à disposition des paroles de chansons.

BAROMÈTRE DE L'ÉDITION MUSICALE

Publié depuis 2007 à l'initiative des deux syndicats professionnels de l'édition musicale, la CEMF et la CSDM, ce Baromètre permet de mieux connaître les conditions d'exercice du métier d'éditeur de musique et de comprendre son rôle dans le développement des carrières d'artistes, auteurs ou compositeurs.

FRENCH VIP

French VIP est une opération initiée par la SACEM en janvier 2011 avec le MIDEM, le Bureau Export, la CSDM, le FCM et Yacast. Chaque année, le travail de trois jeunes éditeurs désignés parmi les membres est accompagné et valorisé lors de grands rendez-vous musicaux (salons, festivals).

FORUMS ET PETITS-DÉJEUNERS ÉDITEURS

Tout au long de l'année, la CSDM organise des événements autour de thématiques chères aux éditeurs qui sont parfois ouverts aux non membres.

UN SIÈCLE DE CHANSONS FRANÇAISES

La CSDM, en collaboration avec les éditeurs de musique, propose une collection en neuf volumes de 301 chansons chacun. Les 2709 oeuvres qu'elle rassemble présentent un florilège des meilleures chansons du siècle dernier, de 1879 à 1999.

PERMANENCE FISCALITÉ ET PROTECTION SOCIALE

Maître Stéphanie Maury assure une fois par mois une permanence sur la thématique de la fiscalité et de la protection sociale (Agressa, etc...) au sein des locaux de la CSDM. Elle reçoit les membres et leurs auteurs, et répond aux questions qu'ils souhaitent aborder.

PRIX DE LA CRÉATION MUSICALE

La CSDM agit depuis toujours pour le rayonnement du métier d'éditeur, la protection et la promotion des oeuvres et de leurs auteurs. Depuis 2011, ces actions sont renforcées avec l'organisation des Prix de la Création Musicale, vitrine des différentes facettes du métier d'éditeur de musique.

REPRÉSENTATION DE LA PROFESSION

La CSDM participe aux différents travaux et réflexions conduits dans le domaine musical comme ce fut le cas pour le Code des Usages signé en Octobre 2017. Elle siège en outre dans des associations et organismes qui défendent les intérêts des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique exerçant leur activité en France (Victoires de la Musique, TPLM, le FCM, Le Bureau Export, la SEAM, l'AFDAS, l'AGESSA etc...).

FORMATIONS

La CSDM, par l'intermédiaire de son partenariat avec l'ACDMF, développe depuis 2013 son programme de formations et de conférences.

CONTRATS

La CSDM met à disposition de ses membres les modèles de contrats indispensables à la pratique du métier. Ceux-ci sont régulièrement mis à jour et traduits. Les membres ont également accès à des notes et des fiches pratiques sur des sujets spécifiques.